

**DÉCOMPOSITION DE L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI
PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES
COMPARAISON DES MÉTHODES ET APPLICATION À L'ÉCONOMIE FRANÇAISE**

Hervé Bacheré, Benoît Mirouse (), Zoé Brassier (**)*

() Insee, Pôle de Service de l'Action régionale Études Économiques Régionales (Toulouse)
(**) Ensaé*

herve.bacher@insee.fr benoit.mirouse@insee.fr

Mots-clés : Économie, emploi, catégorie d'entreprises, analyses territoriales

Domaine concerné :

Statistiques locales. Statistique d'entreprises

Résumé

La question de l'évolution de l'emploi selon la taille des entreprises soulève de nombreux problèmes méthodologiques, pouvant déformer considérablement les dynamiques d'emplois réellement à l'œuvre.

La mesure traditionnellement utilisée par l'Insee est une mesure statique, consistant à réaliser des photographies de l'emploi par catégorie d'entreprises. Si on compare les photographies 2008 et 2017, il apparaît que la catégorie des entreprises de taille intermédiaires (ETI) et celle des grandes entreprises (GE) ont gagné de l'emploi, et que la catégorie des microentreprises et celle des petites et moyennes entreprises (PME) en ont perdu.

Cette approche ne prend pas en compte les dynamiques au sein de chaque catégorie : entre les deux périodes, certaines microentreprises sont par exemple devenues des PME, réduisant ainsi l'emploi des microentreprises sur la photographie finale, alors même que celles-ci ont créé de l'emploi avant de devenir des PME. À l'inverse, certaines PME, ETI, GE ont perdu des emplois et ont pu devenir des microentreprises, augmentant ainsi le nombre d'emplois de cette catégorie, alors que les microentreprises n'ont dans ce cas créé aucun emploi.

Pour permettre une mesure réaliste des évolutions d'emplois, il faut attribuer les flux inter-catégories à la catégorie responsable de l'évolution, ce que ne permet pas de faire une méthode statique. Cela signifie donc qu'une évolution entraînant le franchissement d'un seuil de catégorie doit être attribuée à une catégorie particulière, alors que cette évolution concerne par définition au minimum deux catégories, celle de départ et celle d'arrivée (voire

plus si l'évolution implique le franchissement de plusieurs seuils à la fois). Tout l'enjeu est de déterminer la catégorie à laquelle l'évolution d'emploi doit être attribuée, en minimisant les biais méthodologiques et en maximisant la cohérence économique.

Cette question méthodologique a été largement débattue, notamment aux États-Unis, au cours du XX^e siècle. Le débat a été lancé dans les années 1930 lorsque Secrist dans son livre « The Triumph of Mediocrity in Business » avança que les petites entreprises étaient les moteurs de la création d'emploi. Sa méthodologie fut immédiatement critiquée par Hotteling en 1933, puis plus tard par son élève Milton Friedman. Cependant, ce sont surtout les publications de Birch en 1979, 1981 et 1997 montrant que les plus petites entreprises créaient le plus d'emplois qui furent les catalyseurs du débat autour de ces questions. Ils jouèrent un rôle fondamental dans les questions d'emplois puisque, d'abord, ils entérinèrent le paradigme lancé par Secrist, selon lequel les plus petites entreprises créaient l'emploi, impulsant notamment des politiques ciblant ces entreprises-là. De plus, ils marquèrent le point de départ du débat méthodologique concernant la mesure des évolutions d'emplois, qui s'étend depuis à de nombreux pays, et remet en question ce paradigme en dénonçant les biais méthodologiques auxquels l'analyse de Birch pouvait être soumise.

Le PSAR Études Économiques Régionales de Toulouse a testé les différentes méthodes qui ont été développées dans ces débats méthodologiques sur une de ses bases de données sur l'emploi dans les établissements depuis 2008. Cela a permis de montrer les biais et l'impact sur les données françaises des différentes méthodes pour au final sélectionner la méthode dite du « dynamic sizing ». Elle a été adaptée aux besoins d'analyses dans les études territoriales des Services Études des Directions régionales de l'Insee. Les résultats obtenus permettent de montrer, par exemple, l'apport des petites et moyennes entreprises à l'emploi au-delà de la simple comparaison de photos qui indique que ces catégories d'entreprises perdent des emplois.

Bibliographie

- [1] Hervé Bacheré, Benoît Mirouse « Une dynamique d'emploi spécifique dans les grandes entreprises », Insee Première n° 1839, février 2021.
- [2] Hervé Bacheré, Benoît Mirouse, Zoé Brassier, « Décomposition de l'évolution de l'emploi par catégorie d'entreprise - Comparaison des méthodes et application à l'économie française », Document de travail, Insee, février 2021.